



# RÉGIE D'ÉCURIE

*Heures d'ouverture 8h à 18h*

Le Parc est ouvert aux entraîneurs qui désirent venir avec leurs élèves.

Si vous désirez venir avec votre cheval, vous devez être accompagné d'un entraîneur, si vous n'avez pas d'entraîneur, nous pouvons vous accompagner.

- Un test cogging négatif est exigé pour votre cheval et doit être envoyé avant votre arrivée à [info@horselandparcequestre.com](mailto:info@horselandparcequestre.com)
- Vous devez fournir une preuve de vaccination contre la rhinopneumonie (herpèsvirus) et l'influenza.
- Vous devez signer le formulaire de décharge de responsabilité avant votre arrivée.
- Vous devez apporter votre foin, ripe et moulée.
- Vous serez responsable de donner eau et nourriture à votre cheval.
- Vous devrez nettoyer votre box et ramasser les crottins de votre cheval partout sur le site (même dans les rivières).
- Les chevaux qui ont des fers à crampons ne sont pas admis dans les piscines.
- Les étalons ne sont pas admis.
- Merci de laisser vos chiens à la maison.
- La prise de vidéos est limitée à votre cheval seulement.
- Le port de la bombe est recommandé.
- Les participants(es) mineurs(es) devront avoir une autorisation écrite d'un parent
- Les sports équestres ainsi que la manipulation des chevaux en général comportent des risques et des dangers inhérents à ces activités. En cas d'accident, vous reconnaissez ce fait et renoncez à toute poursuite pour dommages contre l'instructeur et/ou les propriétaires du site. Vous devrez signer un formulaire de renonciation à cet effet envers l'hôte de la clinique ainsi que le formateur.
- L'adhésion à cheval Québec vous procure une assurance en cas d'accident : <https://cheval.quebec/adherer-benefices-assurances>
- À la fin de votre séjour, vous devez remettre votre vox dans l'état ou il était lorsque vous êtes arrivé.
- Vous êtes responsable de surveiller votre cheval afin qu'il n'endommage pas ou qu'il brise les jeux. Le cas échéant, vous pourriez devoir payer les dommages.
- **La passe sanitaire pourrait être exigée, selon les recommandations du Gouvernement du Québec et du ministère de la santé.**

Pour toutes questions veuillez communiquer avec :

Régie d'écurie : Chantal Bastien au 514-863-7408 ou [info@horselandparcequestre.com](mailto:info@horselandparcequestre.com)

Les cliniques : Hélène Tremblay au 514-462-2056 ou [tremblay.h@hotmail.com](mailto:tremblay.h@hotmail.com)

MERCI ET AU PLAISIR DE VOUS VOIR !